

Responsable des ressources humaines

▶ En bref :

Soucieux de développer les compétences des salariés, il propose la stratégie et définit la politique des ressources humaines (RH). Il en supervise la mise en œuvre.

▶ Mission et responsabilités :

- Mise en œuvre de la stratégie RH : gestion du personnel et développement des effectifs ;
- Application de la réglementation relative au droit du travail ;
- Amélioration de l'organisation via le développement des compétences des salariés ;
- Gestion de la paie, attachement au respect de la législation sociale ;
- Actions de communication interne, relations avec les partenaires sociaux ;
- Au sein des ONG internationales : recrutement, préparation au départ, gestion du retour.

▶ Conditions de travail :

- Travail en équipe ;
- Possibilité, dans les petites structures, de travailler seul.

▶ Formation :

- Bac +4 / Bac +5 ;
- Expérience préalable requise ; début en tant qu'assistant ou chargé de recrutement ;

▶ Compétences :

- Capacité d'analyse critique et de synthèse ;
- Capacité à gérer les priorités ;
- Connaissances en droit du travail ;
- Maîtrise des outils informatiques.

▶ Atouts :

- Aptitude à la communication écrite et orale, capacité d'écoute, sens de la négociation ;
- Bonnes qualités rédactionnelles ;
- Sens de la confidentialité ;
- Ne pas avoir peur d'être impopulaire.

▶ Salaire indicatif :

En France, salaire de débutant : 3 000 euros brut par mois en moyenne.